



La SANTADRIONNE

JUIN 2026 / N°23

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT ANDRÉ DE BOÈGE

UNE NOUVELLE EQUIPE, UN NOUVEAU MANDAT AU SERVICE DE ST-ANDRÉ

Le 15 mars, une nouvelle équipe a été élue, aux côtés de **Laurent Detraz** le nouveau Maire de notre Commune, avec comme adjoints :

- ➔ **Hervé Bosson**, 1er adjoint, délégué par le maire aux finances communales, environnement, forêts et rivières.
- ➔ **Fabienne Chardon**, 2ème adjoint, déléguée par le maire aux affaires scolaires et sociales.
- ➔ **Laurent Gaillard**, 3ème adjoint, délégué par le maire à la voirie communale et travaux.

Autour, des élus motivés ont commencé à mettre en place différentes commissions; plus de détails seront donnés ultérieurement.

➔ **Contact MAIRIE :**
04 50 39 18 56
mairie@saintandredeboege.fr
Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-18h
samedi : 9h-12h



Délégués de la commune auprès des instances et syndicats extérieurs :

Laurent DETRAZ

- Conseiller communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV)
- 3ème vice-président du bureau du SCOT Cœur de Faucigny (Schéma de Cohérence Territoriale) en charge de l'économie
- Représentant de la Communauté de Communes Vallée Verte au sein du réseau Initiative Genevois

Hervé BOSSON

- 4ème vice-Président du bureau de la Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV) en charge de l'environnement et des déchets
- Délégué pour la CCVV au SIVALOR (Syndicat Intercommunal de VALORisation)
- Correspondant Défense

Marcel JULIENNE

- Délégué de la commune au SRB (Syndicat Rocailles Bellecombe)
- Membre du bureau du SM3A (Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) pour la Communauté de Communes Vallée Verte

Steeve BOSSON

- Délégué pour la Commune au sein du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)

PREMIERES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Budget 2026 Lors du vote du budget 2026, il a été décidé de ne pas augmenter les taxes d'imposition.

Biens immobiliers

Des réflexions sur l'organisation future du Bourg lors du dernier mandat ont montré que la ferme SAILLET avait une position stratégique au centre du village entre mairie, école et église. L'achat de cette bâtisse est une opportunité pour la commune. Un accord a été trouvé avec les héritiers et un compromis de vente a été signé pour cette acquisition immobilière ainsi que la licence IV existante. La vente devrait intervenir à l'automne.

Un prêt relais sera réalisé pour le financement en attendant la vente de la maison « SMIESKO » et le terrain à bâtir de l'ancienne ferme « VACHOUX » tous les deux situés à CURSEILLE.

Nous reviendrons plus en détail sur cette acquisition lorsque la vente sera réalisée.





JUIN 2026 / N°23

La SANTADRIONNE

Feux de Curseille

Horaires de fonctionnement, tous les jours (sauf weekend) de 6h30 à 8h30 et de 16h à 19h, également lorsque les vaches traversent la départementale.

Les ordres du jour des réunions du conseil municipal seront mis en ligne sur le site de la commune et affichés en mairie.



Lutte contre le Frelon asiatique

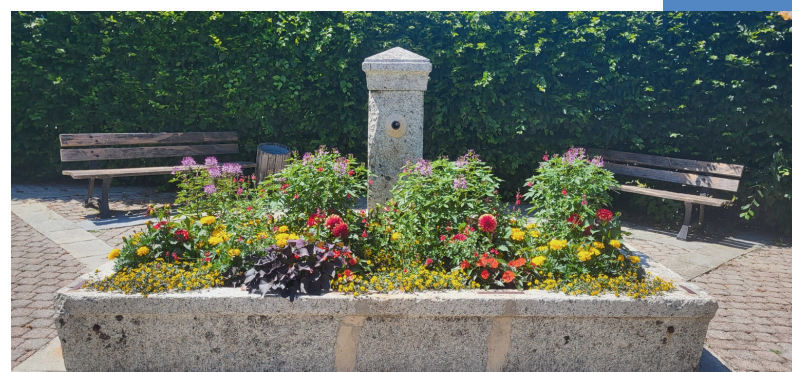
La lutte contre le frelon asiatique est un enjeu collectif. A St-André, ce programme est sous la responsabilité de Mme France Gave, présidente du GDSA 74 et la gestion des pièges par les apiculteurs. 25 pièges au total ont été achetés par la commune, au prix de 32€ pièce.

Pour la destruction des nids, prendre contact via le site www.frelonasiatique.fr



Début du fleurissement du chef-lieu

Le bassin, qui ne peut pas être alimenté en eau, a été découpé ainsi que les pavés alentour. Il est maintenant embelli de magnifiques fleurs pour le plus grand plaisir des passants et des enfants à la sortie de l'école. Le fleurissement du chef-lieu va se faire progressivement.



Cérémonie du 8 mai

Cette année notre commune a célébré la Victoire du 8 mai 1945 avec une grosse participation. Etaient présents : 29 enfants de l'école élémentaire du village, 40 collégiens de Boège, les élus des communes de la Vallée Verte et alentours, et l'Harmonie Municipale de Fillings.



Entre voisins, soyons malins !

RÈGLES DE BON VOISINAGE : Il fait beau les travaux extérieurs commencent :

✓ Nuisances sonores : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

→ Tous les jours de 8h00 à 20h00 sauf week-end :
Le Samedi de 9h00 à 12h00 puis 14h30 à 19h00
Le Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour le bien de tous, merci de respecter ces règles.

"Ne pas jeter sur la voie publique"

AGENDA

Vendredi 26 juin
18h

SPECTACLE et
FÊTE DE L'ECOLE
avec l'APE et Apar'ça

Dimanche 19 Juillet
8h

RALLYE DES SNYULE
départ du Chef-lieu

Dimanche 6 sept
CAISSES A SAVON
organisé par Apar'ça

comite.aparca@gmail.com
06 12 11 65 77

